

Plaidoirie, le lycée de la Côtère qualifié

FELICITATIONS A EVA GENY, ELEVE AU LYCEE DE LA COTIERE POUR SA SELECTION AU CONCOURS DE PLAIDOIRIE DU MEMORIAL DE CAEN

L'enseignement DGEMC du Lycée de la Côtère (01) une nouvelle fois à l'honneur cette année. Eva Geny, élève de terminale a participé, encouragée par son professeur de Droit et Grands Enjeux du Monde Contemporain, Stéphanie Crépet, aux épreuves de présélection du concours de plaidoirie des lycéens, organisé par le Mémorial de Caen. Les lycéens doivent présenter une plaidoirie illustrant une situation concrète et actuelle d'atteinte aux droits de l'homme en s'appuyant sur des textes de lois précis. Un excellent exercice d'entraînement pour Eva qui envisage de préparer un Master en droit à Lyon pour intégrer ensuite une école d'avocats. Elle va donc faire ses premières armes en défendant une cause qui lui tient à cœur, l'excision, une torture infligée selon Eva à plus de trois millions de femmes chaque année. « Je souhaiterais que davantage de personnes se rendent compte de cette atrocité, c'est un sujet tabou, j'aimerais que cela change ». Les épreuves régionales se dérouleront cette année à distance. Eva devra s'adresser à une caméra pendant 8 minutes puis expédier sa vidéo qui sera examinée par le jury de Dijon. Ce dernier devra choisir la meilleure prestation parmi des sujets très variés comme la maltraitance des enfants, les violences conjugales ou encore l'injection légale. Le candidat rejoindra la finale nationale au Mémorial de Caen le 19 mars prochain.

